BAREME DES HONORAIRES DE LA SOCIETE GRAND PARIS PARTENAIRE REUSSITE IMMOBILIERE (GPPRI)

HONORAIRES MAXIMUMS DE TRANSACTION (ACHAT-VENTE) à la charge du Vendeur Habitation, Professionnel, Terrain, Commercial, Industriel, etc. Prix de vente MANDAT EXCLUSIF: 4% TTC (avec un minimum de 8 000€ TTC) Mandat simple : De 200 001 à 350 000 € : 5% TTC Jusqu'à 100 000 €: 10 % TTC (avec un minimum de 3 000€ TTC) A partir de 350 001 € : 4,5% TTC De 100 001 à 125 000 € : 8% TTC **HONORAIRES DE VENTE HORS SECTEUR:** 5% TTC à partir de 200 000 € De 125 001 à 150 000 € : 7% TTC De 150 001 à 200 000 € : 6% TTC ESTIMATION OFFERTE pour tout projet de vente, le cas échéant, nous consulter! Sasu GPPRI / RCS Nanterre 819 340 076 - Carte professionnelle T N° CPI 9201 2016 000 013 362 délivrée / la CCI Paris lle de France Assurance Responsabilité Civile & Professionnelle MMA - 14, Bd Marie et Alexandre Oyon 72 030 LE MANS CEDEX 9 - Police n°120 137 405 Caisse de Garantie Financière GALIAN - 89, rue de la Boétie 75008 PARIS – Montant garantie 120 000€ - Police n°A71881072 / N° TVA Intracommunautaire : FR82819340076

BAREME DES HONORAIRES DE LA SOCIETE GESTION PARTENAIRE REUSSITE IMMOBILIERE (GPRI)

	HONORAI	RES MAXIMUMS DE LOCAT	ION ET GESTION : habitation (loi 8	9 et hors loi 89) / professionnel	
		Honoraires de location	Gestion locative		
	Etat des lieux (nue ou meublée)	Visite, constitution du dossier, rédaction de bail	Frais d'entremise et négociation (uniquement à la charge du Bailleur)		
Bailleur	3€ TTC / m²	12€ TTC/m² (zone très tendue) ou 10€ TTC/m² (zone tendue) ou 8€ TTC/m² (zone non tendue)	Location non meublée : 150€ TTC Location meublée : 300€ TTC	Assurance Propriétaire Non Occupant (PNO) : Appartement : 55€ TTC / Maison : 120€ TTC/an	
	Surfaces ≤14m² : Forfait à 1 mois de loyer charges comprises			Assurance loyers impayés (GLI) : 2,05% TTC	
Locataire	aire 3€ TTC / m² 12€ TTC/m² (zone très tendue) ou 10€ TTC/m² (zone tendue) ou 8€ TTC/m² (zone non tendue)				
	Rédaction d'act	es hors mission de recherche du	locataire (bail, avenant, renouvellement) : 300€ TTC à la charge du demandeur	
	HON	ORAIRES MAXIMUMS DE LO	DCATION ET GESTION local comm	nercial / bureaux / parking	
		Honoraires de location		Gestion locative	
Parking		Forfait de 100€ TTC par partie (bailleur et locataire)	5,5% HT soit 6,60% TTC	
Location à ι	ısage commercial	3 mois de loyer charges compris	ses à la charge du locataire TTC	5,5% HT soit 6,60% TTC	
			292 délivrée / la CCI Paris lle de France / N° TVA Intrac	communautaire : FR00880362975	
			030 LE MANS CEDEX 9 - Police n°120 137 405 e 120 000€ - Transaction : Police n°B01051855 / Gestio	n : Police n°B02047241	
	00,140	<u> </u>	écouvrir le détail de nos offres et prestat		
			101 178 1 17 1 5717 11 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1		

T.V.A applicable selon taux de droit commun en vigueur. Honoraires susceptibles d'être révisés selon conditions définies par décret. Délégation de mandat : application des honoraires de l'agence ayant le mandat initial.